

fit bâtir le château et le bourg dont nous nous occupous en ce moment.

La branche directe de cette antique famille s'éteignit en 1364 avec Aymard de Roussillon ; car il ne laissa qu'une fille, Moïse, mariée à Humbert VII, sire de Villars en Dombes, lequel devint ainsi seigneur de Roussillon et de toutes les terres qui en dépendaient, soit dans le Dauphiné et le Vivarais, soit dans le Lyonnais et le Forez.

« La terre de Roussillon, dit l'historien Chorier, possédée
 « jusqu'alors en toute franchise et presque avec indépendance,
 « perdit cet avantage en 1391, malgré les remontrances de
 « Humbert de Viliars, lequel fit vainement observer au roi de
 « France que c'était une terre *par soi*, c'est-à-dire indépen-
 « dante de toute autre, et qu'elle était aussi franche que l'empire
 « l'était à l'empereur. »

En conséquence, la seconde femme de Humbert de Villars, Isabelle d'Harcourt, à laquelle il avait légué ses domaines, dut en renouveler l'hommage au roi Charles VII.

Nous ne parlerons pas des diverses branches sorties de la souche commune des Roussillon. On sait que l'une d'elles possédait la seigneurie du Bouchage, confisquée sur Gabriel de Roussillon par le dauphin Louis, plus tard Louis XI, et octroyée avec le titre de baronnie à son favori, Imbert de Basterney, gentilhomme dauphinois, qui avait, disent les historiens, deux mérites aux yeux du dauphin : son habileté à chasser l'oiseau et la complaisance avec laquelle il servait Louis XI et Marguerite de Sassenage dans leur coupable liaison.

Quant à la terre même de Roussillon, comprenant le Péage, Saint-Maurice-de-l'Exil, Salaise, etc., en 1464, elle fut érigée en comté et donnée en dot à l'une des deux filles que Louis XI avait eues de cette même dame de Sassenage, savoir ; Jeanne, mariée au bâtard Louis de Bourbon, amiral de France, et Marie, qui épousa Aymard de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier.

En 1532, cette terre, devenue un des apanages de la famille de Clermont fut vendue, moitié à dame Blanche de Tournon,